Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ

LE PRIX DROITS ET LIBERTÉS – ÉDITION 2002 DÉCERNÉ À M. FRANÇOIS SAILLANT

Montréal, le 10 décembre 2002 – Le **Prix Droits et Libertés**, décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a été attribué, cette année, à **M. François Saillant**, coordonnateur du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour son engagement de plus de vingt ans à la défense et l'amélioration des conditions de logement et de vie de la population à faible revenu, l'une des formes essentielles de réalisation du droit au logement.

Le prix – soulignant un engagement ou une réalisation exemplaire dans la promotion et la défense des droits et libertés – sera remis à M. Saillant aujourd'hui à Montréal par M. Pierre Marois, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

La Commission a aussi attribué, dans le cadre de cette édition du **Prix Droits et Libertés,** des mentions d'honneur à l'organisme **Cible Famille Brandon**, pour ses activités de sensibilisation communautaire aux situations de négligences ou d'agressions envers les enfants, et à l'**AQDR Drummond**, la section drummondvilloise de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités, pour son action de défense des droits et libertés, notamment en prévention des abus et de l'exploitation envers les aînés.

M. François Saillant
En accordant le **Prix Droits et Libertés – Édition 2002** à **M. François Saillant**, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse veut souligner à la fois les qualités personnelles que manifeste son long et incessant engagement et l'importance de la cause à laquelle il s'est consacré, celle du droit à un logement décent, un droit particulièrement menacé pour les personnes à faible revenu.

Depuis plus de 20 ans, M. Saillant est actif au sein du Front d'action populaire en réaménagement urbain. Il y manifeste une générosité et une constance de présence, et un leadership confirmé par les membres de l'organisme et par la qualité et le dévouement de l'équipe qui s'engage avec lui.

Ses talents de communicateur en ont fait un interlocuteur obligé et qualifié dans toutes discussions publiques sur les politiques de l'habitation au Québec et un interlocuteur qui, ferme et tenace dans ses positions, est néanmoins capable de débattre en respectant ceux et celles dont les opinions sont contraires aux siennes.

M. Saillant et le FRAPRU ont été de toutes les batailles au Québec pour la reconnaissance du droit au logement, un droit d'importance majeure pour des femmes, des hommes et des enfants, un droit qui ne peut pas être une simple pétition de principe mais au contraire doit s'incarner dans une politique sociale. C'est dans le même esprit qu'il a représenté le mouvement communautaire au Sommet sur l'économie et l'emploi, en 1996, réclamant une intervention étatique et sociale déterminée contre l'appauvrissement qui touche une part importante de la population québécoise.

L'action de M. Saillant et du FRAPRU auprès de et pour cette population touchée par la pauvreté revêt, par ailleurs, une dimension éducative, puisqu'elle se situe dans une perspective de participation citoyenne à la prise en charge et à la transformation des problématiques sociales.

Cible Famille Brandon
La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse attribue, dans le cadre de cette édition du **Prix Droits et Libertés**, une mention d'honneur à l'équipe de **Cible Famille Brandon**, un organisme familial desservant huit municipalités formant le Petit Brandon, dans la MRC d'Autray, un secteur identifié comme défavorisé de la région de Lanaudière.

La Commission tient à souligner particulièrement, par la remise de cette mention d'honneur, les travaux faits par le **Comité Défi Enfant** qui a entrepris, depuis l'automne 2000, un large éventail d'activités de sensibilisation à la négligence et la violence dont sont victimes des enfants de la communauté.

En moins d'une année, dans la première phase du projet, plus de 1 000 personnes avaient été rejointes par des activités aussi diverses qu'une Tournée des villages, des ateliers dans les écoles, la formation de Comités de village, une pièce de théâtre et un Salon de la famille, sans parler de la présence médiatique. Dans la deuxième année du projet, se sont en outre développés des ateliers de formation pour les intervenants, des ateliers avec enfants et parents dans les écoles primaires et la diffusion d'un petit dépliant informatif – et original – aux 5 000 foyers du Petit Brandon.

Original, innovateur le travail de ce comité démontre clairement comment la volonté communautaire, portée et relayée par des organismes du milieu, peut s'attaquer avec succès à des problématiques sociales graves et complexes. Sans doute est-ce pour cela que **Cible Famille Brandon** voit maintenant des organismes de plusieurs autres régions se montrer désireux de reprendre des éléments de son projet.

AQDR Drummond
Une mention d'honneur est également accordée par le jury du **Prix Droits et Libertés – Édition 2002** à l'équipe de l'**AQDR Drummond** pour son action de défense des droits et libertés, notamment en prévention des abus et de l'exploitation envers les aînés.

Lors de sa création, en 1990, l'**AQDR Drummond** a dû affronter le «tabou» qu'était encore alors la problématique des abus et négligences à l'égard des personnes âgées. Une dizaine d'années plus tard, à travers l'organisation d'ateliers de formation, de forums régionaux, d'implantation d'ateliers mobiles de formation par les pairs et, plus généralement, de soutien à l'engagement social, l'**AQDR Drummond** est maintenant responsable, au sein des 40 sections de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités, du **Comité provincial prévention abus**.

Et les membres exportent leur action en d'autres milieux puisque plusieurs sont actifs au sein de conseils d'administration d'établissements, d'associations ou d'organismes intervenant dans d'autres domaines, comme la lutte contre la pauvreté, le logement social et le rapprochement intergénérationnel.

S'appuyant sur une philosophie positive du vieillissement, l'**AQDR Drummond** suscite la solidarité, l'entraide et le respect à tout âge. Son action correspond à ce que résumait le dossier de candidature, à savoir que : *«l'implication et l'engagement au sein de la communauté démontrent inévitablement qu'à tout âge on peut changer le monde et en faire un monde meilleur que l'on sera fier de laisser en héritage à la génération montante.»*

– 30 –

Source
M^me^ Ginette L'Heureux
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 207 ou (514) 249-6181
M. Robert Sylvestre
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 253